

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION Délibération n°D-CA/2017-67

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 octobre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 13 octobre 2017.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : II^{ème} Partie – P3.10 – Tarification Plateforme GenomiC

Exposé de la décision :

Historique : La plate-forme génomique de l'Institut Cochin (centre de recherche mixte UPD, Inserm, et CNRS) intitulée « GenomiC » est labellisée par l'Université Paris Descartes. Spécialisée dans l'étude du génome et du transcriptome, elle offre différents types de services basés sur les nouvelles technologies : mise à disposition d'appareils et formation à la PCR temps réel, réalisation de projet d'analyse de transcriptome et de génome en utilisant notamment les puces à ADN.

L'activité « puces à ADN », basée sur la technologie Affymetrix, est certifiée ISO 9001 et représente 1457 échantillons (soit plus de 100 projets) principalement pour l'analyse de l'expression de gènes. Les équipes clientes sont majoritairement des équipes académiques françaises. On dénombre plus de 40 équipes utilisatrices.

Ces équipes obtiennent de la plate-forme un service qualifié, depuis la prise en charge et le contrôle des échantillons jusqu'à l'analyse statistique et fonctionnelle des données. Cela se traduit en termes de nombre de publications : les membres de la plate-forme sont ainsi co-auteurs de 14 publications en 2015, 11 publications en 2016.

Problématique : Pour assurer l'augmentation de charge d'activité de la plateforme, il lui est devenu indispensable de générer des revenus pour couvrir les frais nécessaires. Le volume d'activité (près de 1500 échantillons annuels) nécessite la présence de trois biologistes pour organiser, interagir avec et conseiller les clients, traiter les projets (une série de 10 échantillons représente 2-3 jours de travail), contrôler la qualité des données et les analyser. Outre des capacités de travail importantes, cette activité requiert un savoir-faire technique très sûr et de bonnes connaissances en statistiques. Le maintien de cette activité nécessite pour la plateforme un renfort de l'effectif en CDD, qui permettra de stabiliser l'activité puces à ADN de la plate-forme.

Proposition de décision soumise au Conseil :

La plateforme GenomiC de l'Institut Cochin propose les tarifs de prestations « puces à ADN » présentés ci-dessous. Ils prennent en compte la mixité de l'Institut Cochin avec l'Inserm et sont établis pour :

- les équipes de l'université Paris Descartes UPD et les unités Inserm
- les équipes académiques (hors UPD et hors Inserm)
- les équipes non académiques.

Les prestations « puces à ADN » présentées dans cette demande sont basées sur les puces Affymetrix d'analyse de transcriptome de nouvelle génération (Clariom™). Cette prestation intègre la production et l'analyse statistique des données brutes. Deux types de chimie sont proposés : une chimie standard (WT Affymetrix) et une chimie « faible quantité d'ARN » (picoNugen).

Les tarifs votés pour 2018 sont : (en euros hors taxes et par échantillon) :

	UPD	Autres académiques	Non académiques
Clariom S + WT	250	325	430
Clariom S + picoNugen	300	375	480
Clariom D + WT	375	475	650
Clariom D + picoNugen	425	525	700

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 25
Abstentions : 0
Votes exprimés : 25
Contre : 0
Pour : 25

Fait à Paris, le **22 NOV. 2017**

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable
au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le :

Transmis au Recteur le :